

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

Document à faire parvenir à Home Invest Belgium SA au plus tard le **1 mai 2024**.

Le/la soussigné(e) :

Personne physique

Nom et prénom :

-----

Domicile :

-----

OU

Personne morale

Dénomination sociale et forme juridique :

-----

Siège social :

-----

Valablement représentée par :

-----

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de Home Invest Belgium SA, Société immobilière réglementée publique de droit belge, ayant son siège social à Woluwe-Saint-Lambert (B-1200 Bruxelles), Boulevard de la Woluwe 46, boîte 11, immatriculée au RPM Bruxelles 0420.767.885.

Exerce son droit de vote dans le sens suivant sur les points de l'ordre du jour de **l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7 mai 2024 à 15H** :

1. Prise de connaissance du rapport annuel concernant l'exercice statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2023.	Ne requiert pas de vote		
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire concernant les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2023.	Ne requiert pas de vote		
3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2023.	Ne requiert pas de vote		
<p>4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2023 et des affectations et prélèvements.</p> <p><i>Proposition :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2023, affectations et prélèvements inclus ;</li> <li>- d'octroi d'un dividende brut de € 1,01 par action. Le dividende net sera payable le ou aux alentours du 13 juin 2024 contre remise du coupon n° 5.</li> <li>- de décision, conformément à la dérogation à l'obligation d'offre publique d'achat accordée aux actionnaires de référence de la Société par la FSMA le 3 avril 2024, en application de l'article 35, §5 de la loi du 1 avril 2007 relatives aux offres publiques d'acquisition, que la Société peut procéder à une augmentation de capital, le cas échéant dans le cadre du capital autorisé, afin de distribuer le dividende sous la forme d'un dividende optionnel.</li> </ul> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>5. Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.</p> <p><i>Proposition d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.</i></p> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>6. Nomination de M. Preben Bruggeman en qualité d'administrateur exécutif de la Société.</p> <p><i>Proposition de nomination de M. Preben Bruggeman en qualité d'administrateur exécutif de la Société (sous la condition suspensive de l'approbation de la FSMA conformément à l'article 14, §4, dernier alinéa de la loi SIR), pour une durée de 4 ans prenant effet après la clôture de</i></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*

<p><i>l'assemblée générale actuelle et pour prendre fin après la clôture de l'assemblée générale de 2028.</i></p> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>			
<p>7. Approbation des dispositions de <i>change of control</i> conformément à l'article 7:151 du Code des Sociétés et des Associations (le <b>CSA</b>)..</p> <p>Dans le cadre du financement des activités de la Société, Home Invest Belgium a conclu les contrats de financement suivants sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des dispositions de <i>change of control</i> qui y sont contenues :</p> <p>(i) un <i>term loan facility agreement</i> d'un montant de 20.000.000 euros entre la Société et Argenta Spaarbank NV en date du 6 décembre 2023 ;  (ii) un <i>term loan facility agreement</i> d'un montant de 10.000.000 euros entre la Société et Argenta Spaarbank NV en date du 6 décembre 2023 ; et  (iii) l'émission de 40.000.000 euros de <i>Fixed Rate Treasury Notes</i> dans le cadre du <i>Treasury Notes Programme</i> Belge de la Société pour un montant de 100.000.000 euros (collectivement, les <b>Contrats de Financement</b>).</p> <p>Chacun des Contrats de Financement contient des dispositions habituelles de <i>change of control</i>, qui confèrent des droits (tels que la possibilité d'obtenir un remboursement anticipé et/ou l'accélération du crédit sous-jacent) aux prêteurs de la Société en cas de changement de contrôle sur la Société (les <b>Dispositions de Change of Control</b>).</p> <p><i>Proposition d'approbation des Dispositions de Change of Control.</i></p> <p>Conformément à l'article 7:151 du CSA, un extrait de cette décision sera déposée au greffe du tribunal de l'entreprise du siège de la Société.</p> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>8. Décharge aux administrateurs de la Société.</p> <p><i>Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.</i></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*

<p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>			
<p>9. Décharge au commissaire de la Société.</p> <p><i>Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.</i></p> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*
<p>10. Délégation de pouvoirs pour l'exécution des décisions arrêtées.</p> <p><i>Proposition d'octroyer à la direction effective, avec possibilité de suppléance, tous les pouvoirs en vue de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale ordinaire, ainsi que tous les pouvoirs pour publier ces décisions.</i></p> <p><b>Le conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.</b></p>	OUI*	NON*	ABSTENTION*

(\* ) Merci de biffer les mentions inutiles

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2024.

SIGNATURE